



**Conseil d'administration  
du Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des  
Nations Unies pour la  
population**

Distr.  
GÉNÉRALE

DP/1998/8  
5 novembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Première session ordinaire de 1998  
19-26 janvier 1998, New York  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire  
PNUD

PNUD: CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

STRATÉGIE D'EXÉCUTION DU PREMIER CADRE DE COOPÉRATION RÉGIONAL  
AVEC L'ASIE ET LE PACIFIQUE (1997-2001)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION .....	1 - 2	2
I.    ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE .....	3 - 4	2
II.   STRATÉGIE ET MODALITÉS D'EXÉCUTION .....	5 - 38	4
A.   Aspects communs à l'élaboration et à l'exécution d'éléments du programme régional ..	5 - 7	4
B.   Stratégies d'exécution pour chaque domaine thématique du programme régional .....	8 - 38	6
1. Développement humain et équité .....	8 - 18	6
2. Gestion de l'environnement et des ressources naturelles .....	19 - 23	10
3. Cadres économiques favorables et programme d'action .....	24 - 38	12
III.  ARRANGEMENTS DE GESTION, CONTRÔLE ET ÉVALUATION ...	39 - 46	17
IV.  MESURES QUE POURRAIT PRENDRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	47	19
<u>Annexe</u> : Tableau des objectifs de mobilisation et d'allocation .....		20
des ressources pour l'Asie et le Pacifique (1997-2001)		

## INTRODUCTION

1. Le premier cadre de coopération régional (CCR) pour l'Asie et le Pacifique (1997-2001) a été approuvé par le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 1997. Il se concentre sur trois principaux domaines d'activité: a) développement humain et équité; b) gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et c) cadres économiques favorables et programme d'action.

2. Dans sa décision 97/9 du 14 mars 1997, le Conseil d'administration a prié l'Administrateur de lui présenter, pour examen et approbation une stratégie d'exécution pour chacun des programmes de coopération régionale. Le présent document fait suite à cette demande et explique comment on se propose d'atteindre les objectifs fixés dans le premier CCR pour l'Asie et le Pacifique.

### I. ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE

3. L'évaluation présentée en 1996 par le Bureau de l'évaluation et de la planification stratégique (BEPS), intitulée: Programmes mondiaux, interrégionaux et régionaux: évaluation des résultats, et le rapport de 1995 sur l'examen à mi-parcours du cinquième programme régional pour l'Asie et le Pacifique, présentaient un certain nombre de recommandations communes qui ont été retenues lors de l'élaboration et de l'exécution du premier CCR. Par ailleurs, le CCR incorpore un certain nombre d'enseignements tirés des examens et évaluations systématiques d'activités passées en même temps que des approches novatrices mises au point au cours d'entretiens entre les bureaux de pays du PNUD et les Gouvernements. Les enseignements tirés des 11 évaluations officielles des programmes régionaux entreprises par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP) en 1997 seront également intégrés dans l'établissement et l'exécution en cours du CCR.

4. En résumé, les recommandations formulées dans les évaluations du BEPS et l'examen à mi-parcours du cinquième programme régional peuvent être regroupées dans les catégories suivantes:

a) Convergence. Il conviendrait d'obtenir un degré plus élevé de convergence dans les programmes en commençant par des travaux préparatoires approfondis et prolongés comportant une claire définition des problèmes et mettant en relief les solutions à leur apporter. Lors de la mise au point du projet on devrait insister sur la convergence d'activités interdisciplinaires telles que la sexospécificité, la gestion des affaires publiques et la sciences et la technique. D'une manière générale, on devrait réduire le nombre des projets multinationaux;

b) Participation. Créer un esprit de corps entre les Gouvernements, les participants aux programmes et tous les autres associés et les bureaux de pays du PNUD demande une approche participative dans la formulation du projet et la structuration des stratégies d'exécution. Une contribution accrue des Représentants résidents combinée à une décentralisation plus poussée vers les bureaux de pays renforceront les liens avec les objectifs de développement

nationaux. Les pays de la région souhaitent que l'on donne au concept de développement humain durable un sens large englobant le besoin critique de croissance économique tout en accordant un rang de priorité élevé aux questions sociales, écologiques, et de justice. Pour répondre à cet impératif besoin les programmes concernés devront renforcer la participation. L'assistance préparatoire accrue dans la formulation des programmes sera un élément critique de la réalisation des objectifs de participation, de collecte d'informations de base et d'intégration de questions intersectorielles.

c) Renforcement des capacités des institutions régionales et sous-régionales. La capacité de développement se trouverait renforcée par la présentation d'une stratégie réaliste dans chaque descriptif de projet et/ou de programme; par l'incorporation d'une approche de démonstration ou d'une modalité d'acquisition de connaissances à partir des projets; par de nouvelles méthodes pour aborder les priorités de base du développement humain durable; et par l'utilisation plus large des ressources et des institutions régionales et nationales à la préparation et à l'exécution des projets.

d) Modalité d'échanges d'information. Pour appuyer les objectifs liés au développement humain durable, les programmes régionaux devraient réserver une place aux modalités de démonstration et d'échanges d'information. L'approche orientée vers les services devrait être évitée dans les programmes régionaux où l'acquisition de connaissances devrait se faire à partir des projets. Cette modalité d'acquisition de connaissances et d'expérience devrait figurer dans les nouvelles formulations de projets; elle faciliterait les échanges d'informations entre exécutants et donateurs dans le domaine du développement;

e) Liens avec les programmes nationaux et mondiaux. A l'étape de l'élaboration des projets il convient maintenant de veiller à ce que les différents niveaux de projet soient reliés entre eux (mondial, régional, national et local) et à établir une étroite corrélation entre projets régionaux et sous-régionaux, de même qu'entre projets sous-régionaux. La coopération entre les bureaux régionaux et les divisions techniques du Siège devrait être renforcée afin d'optimiser l'utilisation des compétences disponibles sur place;

f) Collaboration avec le Système des Nations Unies, les Commissions régionales et autres entités. Les arrangements déjà adoptés en vue d'une étroite collaboration avec la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) devront être affermis.

## II. STRATEGIE ET MODALITES D'EXÉCUTION

### A. Aspects communs à l'élaboration et à l'exécution d'éléments du programme régional

5. Tous les programmes du CCR pour l'Asie et le Pacifique se fondent sur un ou plusieurs des critères ci-après: partage ou mise en commun des ressources (y compris intellectuelles et naturelles); prise en considération de questions transfrontières; considération d'un besoin ou d'un problème commun; mise au point ou promotion de modalités, normes ou principes d'action régionaux ayant

été approuvés. Avec le choix et la démonstration de technologies, de pratiques, et de concepts de développement nouveaux et novateurs, ainsi que le demandent les pays de la région, les programmes régionaux jouent un rôle prépondérant tout en servant de mécanisme neutre grâce auquel des pays très différents ou semblables peuvent collaborer à la réalisation de leurs objectifs nationaux.

6. Il est évident que la promotion de la coopération multinationale et la création d'un espace politique harmonieux et d'un climat favorable au développement socio-économique sont des domaines où les Nations Unies et le PNUD jouent un rôle incontesté. En sa qualité d'organisme en évolution, fort de sa sagesse et de son expérience, d'organisme attaché à la promotion du développement durable dans une perspective tournée vers l'avenir, et en tant qu'organisation apte à harmoniser les efforts de développement internationaux, régionaux et nationaux dans le cadre de ses programmes régionaux, le PNUD est en mesure d'offrir un environnement neutre pour le renforcement des capacités d'institutions régionales de développement, de former des réseaux et des partenariats, et de faciliter l'intégration et la coopération à l'échelon régional et sous-régional.

7. La stratégie générale d'exécution des programmes qui composent le CCR pour l'Asie et le Pacifique repose sur la réalisation des objectifs suivants:

a) Convergence. La formulation et la mise au point des principaux domaines d'activité sont l'aboutissement de consultations approfondies avec les Gouvernements, les organismes des Nations Unies, les institutions sous-régionales, les organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi que d'autres associés au développement dans la région. Grâce à ces consultations on est parvenu à mieux cibler les domaines d'activité, tant du point de vue géographique au niveau sous-régional que du point de vue de la programmation divisée en trois domaines thématiques. L'expérience a montré que d'une manière générale, les programmes sont plus efficaces lorsque l'exécution s'étend à un nombre restreint de pays ou à des groupements sous-régionaux. De cette manière beaucoup plus de ressources sont maintenant consacrées aux programmes régionaux. Les programmes regroupés autour des trois domaines thématiques sont mieux intégrés, moins nombreux, réduits en nombre puisque de plus de 350 projets dans le quatrième programme régional ils sont passés à 15 dans l'actuel CCR. Les activités des divers programmes se chevaucheront fréquemment afin de fournir une solution intégrée et novatrice aux questions de développement humain durable. Des questions intersectorielles telles que la sexospécificité, le HIV/Sida, l'environnement, la pauvreté et la conduite des affaires publiques continueront d'être abordées non seulement dans le cadre de leurs programmes particuliers mais aussi en tant que thèmes communs à tous les programmes.

b) Participation. L'approche participative sera prévue dès le stade préparatoire des programmes et projets et sera maintenue tout au long de l'exécution et de l'évaluation des programmes, ainsi que par la voie de consultations avec les donateurs et toutes les institutions et organisations considérées comme associés potentiels. On favorisera une approche participative

et interactive à la définition et à la solution des problèmes. Les associés aux développements seront les principaux acteurs dans tous les aspects des prises de décisions, y compris l'établissement des programmes de travail. La participation suivie des bureaux de pays du PNUD facilitera l'interconnexion et le rattachement des questions avec les programmes nationaux de développement et les débats à ce sujet. Afin de bien ancrer les programmes dans les domaines de développement identifiés à l'échelon national, sous-régional et régional, on a insisté doublement sur l'engagement des acteurs régionaux à participer et sur l'allocation de temps supplémentaire aux phases d'assistance préparatoire de CCR pour mettre au point les objectifs de programmes, ainsi qu'on peut le constater dans plusieurs des programmes présentés à la section B ci-dessous;

c) Renforcement des capacités. Le renforcement des capacités se fera au moyen d'une série de méthodes et d'approches variées. Certaines seront appliquées à tous les programmes du CCR afin d'assurer la participation de tous les intéressés. Les capacités nationales et régionales seront employées à la formulation, à l'exécution, au contrôle et à l'évaluation des programmes, ce qui représentera un renforcement des capacités par la voie d'une participation active. Les possibilités de contribution active aux programmes seront définies au cours de la phase d'instauration de partenariats. Selon les besoins, les capacités régionales seront complétées par des contrats de sous-traitance, par le recours à la coopération technique entre pays en développement, par des arrangements de jumelage ou d'autres mécanismes appropriés. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique a innové le principe des unités de ressources sous-régionales durant le cinquième programme régional. Dans le cadre du premier CCR ces unités vont appuyer tous les programmes nationaux et régionaux en resserrant les liens entre les associés à ces programmes, en fournissant des informations sur les compétences disponibles dans la région et en appuyant les arrangements de gestion;

d) Modalité d'échanges d'information. Les informations sur les activités des programmes seront constamment partagées et mises à la disposition de tous les associés tandis que les nouvelles informations seront intégrées dans les activités des programmes. Chacun des principaux programmes sera doté d'un site internet, ce qui permettra aux partenaires d'avoir accès à des informations à jour sur les activités terminées et prévues. Le site internet servira également à contrôler l'impact et les résultats, et fournira un cadre pour définir les mesures à prendre en matière de contrôle et d'évaluation. Les sites permettront aussi une interaction continue avec toutes les parties intéressées: Représentants résidents, Gouvernements et autres associés aux programmes, au moyen de courrier électronique intégré et assuré, de manière à ce que tous les associés contribuent au contrôle et à l'évaluation. Par cette approche participative les connaissances acquises dans le cadre de la coopération multinationale seront aisément transmises aux niveaux national par les participants eux-mêmes.

e) Liens avec les programmes nationaux et mondiaux. Les liens avec les programmes nationaux seront renforcés du fait de la participation des principaux acteurs au niveau national à la planification et à l'exécution effectives des programmes régionaux. Les questions et approches spécifiques seront définies par

les acteurs nationaux en fonction des priorités nationales de développement et dans des domaines où la collaboration multinationale est un moyen important, sinon le seul, de réaliser les objectifs nationaux de développement. Les programmes nationaux sont établis en étroite coopération avec les directeurs de programmes mondiaux et assurent la liaison entre les modalités d'information des programmes mondiaux et l'exécution opérationnelle et les essais pilotes entrepris à l'échelon régional;

f) Collaboration entre le Système des Nations Unies, les Commissions régionales et autres entités. On fera appel aux institutions spécialisées des Nations Unies pour l'exécution d'éléments spécifiques ou de programmes complets. De nouvelles formes de collaboration sont mises au point avec de nouvelles institutions et avec la CESAP. Par l'intermédiaire de son bureau de pays à Bangkok, le PNUD participe au mécanisme régional de coordination interinstitutions en Asie et dans le Pacifique (CIRAP), créé et dirigé par la CESAP. Les experts du programme régional participent à plusieurs groupes de travail du CIRAP. Dans d'autres programmes régionaux la collaboration avec des organismes tels que le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, est une caractéristique notable.

## B. Stratégies d'exécution pour chaque domaine thématique du programme régional

### 1. Développement humain et équité

Dans ce domaine thématique on s'efforce d'aider les pays à définir de nouvelles formules et modalités ou de renforcer celles qui existent pour leur permettre de minimiser les disparités existantes et nouvelles dans les capacités et les moyens d'existence.

#### Programme national relatif au rapport sur le développement humain

##### Objectifs et stratégie d'exécution

9. Le programme a pour principal objectif de mettre au point des repères, des indicateurs et des instruments d'analyse pour contrôler le développement humain et la pauvreté dans chaque pays participant de la région. Il appuie également la formulation et la mise en oeuvre de principes d'action et de stratégies nationales plus orientées sur les personnes, y compris en matière de sexospécificité, et encourage le débat public sur ces questions. Dans le cadre du programme, ces objectifs seront réalisés avec l'apport de capitaux d'amorçage provenant du programme régional pour appuyer la production de rapports de haute qualité, élaborés dans le cadre d'un processus consultatif comportant un examen par les pairs, qui renforcera les capacités techniques, en vue de créer dans chaque pays un réseau de développement et de provoquer entre pays des échanges féconds d'idées et de compétences. Chaque rapport sera établi par une équipe nationale d'experts assistée de services consultatifs internationaux, selon les besoins. Les institutions régionales telles que l'Institut de statistique de l'Asie et du Pacifique et la CESAP contribueront à

la mise en place de capacités techniques et à la promotion du dialogue d'orientation. En dernier lieu le programme établira une norme commune et un mécanisme pour contrôler le développement humain et la pauvreté dans la région, sur la base du Rapport mondial sur le développement humain.

#### Résultats escomptés et critères de succès

10. Le programme devrait aboutir à stimuler le débat national sur les questions de développement humain et d'intervention publique dans ce domaine, y compris les changements d'orientations, les ajustements de l'aide au développement, l'accroissement de la recherche et une participation accrue de la société civile. Les instruments fondamentaux concernant les données sur le développement humain, introduits par les rapports nationaux sur le développement humain, ainsi que le ciblage et l'analyse de la planification et de la politique nationale d'élimination de la pauvreté contribueront à rehausser le débat national. Les indicateurs de succès comprendront la publication de 20 rapports nationaux de haute qualité sur le développement humain, la création de systèmes et réseaux pour collecter régulièrement les indicateurs de développement et fournir une base au contrôle du développement humain, et la mise en place de réseaux de développement humain s'étendant à la société civile et aux Gouvernements.

#### Programme d'atténuation de la pauvreté en Asie du Sud

##### Objectifs et stratégie d'exécution

11. Le programme doit appuyer les efforts des Gouvernements de l'Asie du Sud à visant à la réalisation de certains objectifs définis en 1993 par les chefs d'Etat de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) pour éliminer la pauvreté. Le programme se concentre sur trois éléments de la stratégie de l'ASACR: mobilisation sociale, contrôle de la pauvreté et formulation de principes d'action en faveur des pauvres. Une importante démonstration d'activités communautaires adaptée aux conditions économiques et sociales nationales servira de base à l'intégration de la mobilisation sociale en tant que stratégie d'atténuation de la pauvreté. L'élaboration d'un rapport annuel de l'Asie du Sud sur la pauvreté ainsi que de rapports nationaux sur la question par un réseau d'experts et d'institutions de la région fourniront une base à la surveillance des incidences et de la gravité de la pauvreté, ainsi qu'à l'évaluation de l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté dans chaque pays. La collaboration multinationale sur les questions qui se posent aux Gouvernements telles que l'évaluation des programmes sur la pauvreté, la mobilisation des ressources pour l'atténuation de la pauvreté, et l'impact des réformes économiques, se trouvera facilitée par la création de tribunes et de réseaux régionaux. La participation régionale est renforcée par le rôle actif du Secrétariat de l'ASACR ainsi que des institutions et des experts de la région.

#### Résultats escomptés et critères de succès

12. Le programme contribuera à accroître l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté et à mettre en place des systèmes de contrôle en encourageant l'utilisation d'indicateurs normalisés et propres aux régions, pouvant être employés par le grand public aussi bien que par les décideurs. Les critères de succès seront les suivants: réduction de l'incidence de la pauvreté dans la zone du programme; capacité de renforcer et de populariser les approches de mobilisation sociale dans la zone du projet; publication régulière de rapports sur la pauvreté et création de normes et de mécanismes communs pouvant servir d'instruments de comparaison multinationale et intranationale, et adoption de politiques plus favorables aux pauvres.

#### Programme de gestion des services urbains

##### Objectifs et stratégie d'application

13. Se fondant sur de récentes conclusions d'évaluation de la dernière phase du Programme de gestion des services urbains pour l'Asie et le Pacifique, sur les conclusions de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et sur d'autres enseignements tirés d'une conférence mondiale des maires, centrée sur l'administration urbaine, ce programme fera partie intégrante du partenariat régional engagé dans la lutte contre la pauvreté. Il se propose de faciliter les prises de décisions judicieuses avec l'aide de réseaux communautaires et municipaux, et de mécanismes mis au point par le Programme de gestion des services urbains pour l'Asie et le Pacifique. Les activités de ce programme seront complétées par le programme mondial du PNUD sur la gestion urbaine, et les engagements d'HABITAT II aux niveaux national, ainsi que par la coopération avec la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la CESAP pour ce qui est de l'élaboration et de l'exécution. La participation des institutions régionales au Programme de gestion des services urbains (y compris les organisations non-gouvernementales) s'étant avérée efficace pour maintenir les effets des initiatives de programmes, cette nouvelle phase veillera à assurer la participation régionale, la viabilité et l'impact en confiant des activités à certaines organisations et institutions régionales.

##### Résultats escomptés et critères de succès

14. On pense que le programme parviendra à inciter les autorités locales et nationales à prendre des décisions plus éclairées en matière de planification et de gestion urbaine. Le succès se mesurera à une participation accrue de la société civile et de ses organisations à des décisions plus favorables aux pauvres et mieux adaptées à la situation locale, ainsi qu'à une approche à l'aménagement urbain plus globale et mieux centrée sur les habitants des pays participants.

#### Programme relatif à la sexospécificité

##### Objectifs et stratégie d'exécution

15. Ce programme appuie les Gouvernements dans les efforts qu'ils déploient pour appliquer le Programme d'action de Beijing et se propose en particulier de: a) attirer l'attention des dirigeants et du public en général sur le travail non rémunéré et non déclaré de manière à ce que les pouvoirs publics prennent des mesures pour répondre aux besoins concrets des personnes exerçant des emplois non rémunérés; b) faciliter l'application de la science et de la technologie moderne pour promouvoir l'égalité des sexes et l'atténuation de la pauvreté; c) promouvoir l'adoption de cadres juridiques appropriés et la participation des femmes aux prises de décisions à tous les niveaux de l'administration publique; et d) appuyer l'intégration des préoccupations sexospécifiques dans les programmes et les politiques par le renforcement des capacités. La stratégie du programme vise à établir une concertation entre dirigeants et experts sur la définition des questions qui se posent aux responsables; à appuyer et établir dans la région des groupes d'experts spécialisés dans chacun de ces domaines clé; entreprendre des activités pilotes et de démonstration, diffuser les résultats par des moyens électroniques et autres afin de toucher une grande diversité d'associés au développement; et entreprendre des activités multinationales de formation afin de faire partager les meilleures pratiques. Les activités du programmes tireront donc parti des atouts et des moyens disponibles dans la région, pour les faire converger sur la solution des problèmes critiques et cruciaux que pose l'égalité des sexes. La phase d'assistance préparatoire de ce programme est bien en train. Les initiatives du programme concernant la science et la technique et le travail non rémunéré seront reliées aux activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.

#### Résultats escomptés et critères de succès

16. L'élaboration de méthodologies pour mesurer et évaluer le travail rémunéré et non rémunéré contribuera à la mise au point de normes internationales et à l'incorporation de ces préoccupations dans les mesures prises par les pouvoirs publics. Le programme contribuera également au perfectionnement et à la reproduction des modalités visant à utiliser la science et la technique de pointe pour la création de revenus en faveur des femmes pauvres et pour les rendre autonomes. Des cadres juridiques tenant compte des préoccupations sexospécifiques, des systèmes de participation politique et la mise au point de programmes et stratégies reflèteront les principes d'égalité des sexes appuyés par ce programme. Le succès se mesurera entre autres, à l'emploi de ces méthodologies et critères dans la formulation de nouveaux principes d'action.

#### Le VIH et le développement dans l'Asie et le Pacifique

##### Objectifs et stratégie d'exécution

17. Dans ce domaine d'activité il s'agit de mieux faire comprendre aux Gouvernements, au secteur privé et à la société civile les aspects socio-économiques déterminants de l'épidémie du VIH au niveau politique afin que des mesures et des programmes soient mis en oeuvre pour promouvoir une réaction mieux appropriée et plus efficace à cette épidémie. Un programme intégré sera

/...

opérationnel dans les sous-régions de l'Asie et du Pacifique pour aborder les questions sous-régionales, telles que les migrations, la toxicomanie ou le trafic des femmes et des enfants à des fins sexuelles. Il incombera aux acteurs nationaux de cerner les problèmes et d'élaborer et mettre en oeuvre des activités de développement pour faire face aux incidences de l'épidémie et renforcer les moyens au niveau national. Au niveau régional, pour appuyer les actions sous-régionales et nationales, le programme recherchera des approches novatrices aux problèmes interdépendants que sont la conduite des affaires publiques, la sexospécificité et la pauvreté, et encouragera l'application de l'indicateur de développement humain (introduit par la précédente phase du programme régional) afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie. Une grande partie de ces activités sera exécutée avec le co-financement et la collaboration du programme du PNUD sur le VIH/Sida et le développement et du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida dans le cadre d'une programmation conjointe. Dans tous les cas, les programmes régionaux pertinents revêtiront un intérêt supplémentaire pour les pays dans la mesure où ils feront prendre conscience de l'interdépendance des questions et des programmes. Le programme utilisera au maximum les matériels d'information et Internet pour faciliter la participation des partenaires.

#### Résultats escomptés et critères de succès

18. D'ici la fin du programme la coopération multinationale devrait avoir fait ses preuves et avoir instauré une interaction durable entre les organisations. Le partenariat entre la société civile et les Gouvernements sera actif; Une perception nouvelle de la corrélation entre la réponse à l'épidémie et les stratégies nationales de développement engendrera des changements décisifs dans les politiques et les programmes, et la recherche appliquée multinationale influencera la mise au point des réponses. Le contrôle et l'évaluation se fonderont sur les indications d'interdépendance soutenue entre les divers acteurs, sur la modification des politiques dans la mesure où elle reflète les options formulées dans le cadre du programme, et sur l'intégration dans les programmes de développement de nombreux secteurs, des conséquences du VIH/Sida sur le développement.

#### 2. Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

19. Ce domaine thématique a pour but de faciliter la coopération transfrontière dans la gestion des ressources hydrauliques, de l'air et autres ressources écologiques partagées.

#### Le programme du Mékong

##### Objectifs et stratégie d'exécution

20. Avec ce programme on se propose de fournir une assistance aux éléments de programme de la Commission du Mékong visant à élaborer et à exécuter une stratégie de développement s'appuyant sur les accords de 1995 relatifs aux pays riverains. L'aide au Secrétariat, aux comités nationaux du Mékong, à la

Commission et au Comité mixte comportera le renforcement des capacités ainsi que la prestation de services consultatifs directs de haut niveau. Le PNUD aidera en outre la Commission du Mékong à transformer le mécanisme du Groupe consultatif de donateurs en une tribune ouverte aux débats d'orientation, et à gérer un fonds d'affectation spéciale. Les principales activités comprendront l'affectation immédiate de conseillers techniques principaux dans certains domaines spécifiques, qui compléteront les apports et examineront les documents techniques du Secrétariat, de la Commission et des Comités nationaux. Le renforcement des capacités sous la forme de voyages d'études, d'ateliers et de planification conjointe contribuera à l'efficacité des comités nationaux. L'assistance nécessaire à l'organisation et à l'élaboration d'une stratégie efficace pour l'application des accords sera fournie au moyen de services consultatifs, de sessions de planification des travaux, d'examen effectués par des pairs et des mécanismes consultatifs, y compris des débats publics et échanges de données d'expérience, la participation des habitants du bassin du Mékong et d'organismes de la société civile. Par ailleurs les liens existant avec l'aménagement de l'environnement dont se préoccupent les pays participants seront encore resserrés ainsi que ceux qui existent entre les comités nationaux. On identifiera d'autres domaines de gestion de l'environnement qui devront être appuyés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). La phase d'assistance préparatoire de ce programme est actuellement en cours d'exécution.

#### Résultats attendus et critères de succès

21. L'appui du PNUD devrait améliorer la capacité de conceptualisation d'une vision stratégique et mettre en place les mécanismes nécessaires. Il faudra à cet effet instaurer un dialogue de fond avec les donateurs principaux sur un document stratégique et par la suite sur un plan de mise en valeur du bassin, complet et dûment approuvé. Le contrôle et l'évaluation se fonderont sur les indicateurs de renforcement des capacités ainsi que sur l'évaluation des progrès en vue de l'élaboration et de l'exécution effectives d'une stratégie du développement, et sur la mesure dans laquelle ladite stratégie reflète les préoccupations de la population du bassin. En outre, l'approbation et la mise en oeuvre d'un ou plusieurs projets avec l'appui du FEM, portant spécialement sur la biodiversité des terres humides sera un important critère de succès.

#### Programme de coopération régionale en Asie du Nord-Est

##### Objectifs et stratégie d'exécution

22. Les pays d'Asie du Nord-Est ont identifié certains éléments spécifiques de ce programme aux fins de formulation. Ces éléments se rapportent à des préoccupations liées à l'aménagement de l'environnement dans la sous-région, telles que l'agriculture écologiquement viable et la sécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté, la production d'énergie renouvelable et la lutte contre la pollution. Le programme de coopération régionale en Asie du Nord-Est sera mis en oeuvre en collaboration avec les agents d'exécution et les organismes nationaux et régionaux compétents.

### Résultats escomptés et critères de succès

23. La mise en route du Programme de coopération régionale en Asie du Nord-Est fait partie des priorités et du programme d'action nationaux. Avec la l'aide prévue, le programme de coopération régionale contribuera à instaurer la sécurité alimentaire en poursuivant le programme de coopération agricole de l'Asie du Nord-Est, ainsi que le projet de lutte intégrée contre les parasites, qui se concentre sur des pratiques d'utilisation des pesticides améliorées et écologiquement viables. Les projets d'intégration sexospécifique sont en cours d'élaboration, visant à promouvoir la science et la technologie au service des femmes. Le projet de lutte contre la pollution provenant de la combustion du charbon et contre la pollution atmosphérique facilitera les échanges d'information, de technologie et d'expérience. A la fin du programme on devrait constater un renforcement de l'intégration sous-régionale et de la coopération fondées sur des mécanismes multinationaux durables.

### 3. Cadres économiques favorables et programme d'action

24. Dans ce domaine thématique on s'efforce d'aider les pays à élaborer et exécuter des politiques et à adopter des pratiques leur permettant de tirer parti de l'évolution des conditions économiques et sociales.

### Appui aux nations de l'Association de l'Asie du Sud-Est (ANASE)

#### Objectifs et stratégie d'exécution

25. Bien que le programme sous-régional soit encore en cours d'élaboration, on prévoit qu'il aura pour vocation principale d'appuyer le processus d'intégration et d'élargissement de l'ANASE et d'aider les nouveaux membres à accéder aux accords économiques tels que la zone de libre échange de l'ANASE, et contribuer à la collaboration économique avec l'ANASE. Le programme vise en outre à donner aux pays de l'ANASE les moyens de lutter contre les disparités économiques et sociales entraînées par la rapide croissance économique et la mondialisation; pour ce faire le programme insistera sur la saine gestion des affaires publiques et sur la participation accrue de la société civile, facteurs d'un développement économique équitable. On envisage de renforcer parmi les Etats membres de l'ANASE la coopération technique entre pays en développement, qui est un mécanisme utile à la réalisation des objectifs fixés. L'avantage comparatif que présente le PNUD en tant qu'interlocuteur neutre et international dans le dialogue multinational avec l'ANASE, a permis d'aider cette association à formuler des principes d'action et des recommandations. Par l'intermédiaire de son réseau de bureaux de pays dans les Etats membres de l'ANASE, le PNUD est resté en étroite collaboration tant avec les Gouvernements nationaux qu'avec le Comité et le Secrétariat de l'ANASE, démontrant ainsi ses capacités d'interventions interdépendantes aux niveaux national et régional.

### Résultats escomptés et critères de succès

26. On s'attend à ce que le programme facilite la complète intégration de nouveaux membres au sein de l'ANASE afin qu'ils puissent commencer à recueillir

/...

tous les avantages attachés à leur statut. On compte en outre sur une harmonisation plus prononcée dans les domaines du commerce et de l'investissement ainsi que sur l'installation d'un système électronique de communication et d'échange d'informations en ligne.

#### Appui à l'Organisation de coopération économique (OCE)

##### Objectifs et stratégie d'exécution

27. En coopération avec le Bureau pour l'Europe et la communauté d'Etats indépendants (BRECEI), ce programme interrégional vise à faciliter la coopération sous-régionale entre les dix Etats membres de l'OCE, à savoir: Afghanistan, Azerbaïdjan, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pakistan, Tadjikistan, Turkménistan et Turquie. Les Etats se sont mis d'accord sur la stratégie suivante: renforcer la capacité du Secrétariat de l'OCE et appuyer les pays membres de cette organisation pour les aider à accroître l'efficacité de leurs échanges commerciaux en certains domaines afin qu'ils réalisent leur objectif de coopération économique plus étroite tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) interviendra pour faciliter le deuxième élément de la stratégie. Les deux éléments en sont actuellement à la phase d'assistance préparatoire.

##### Résultats escomptés et critères de succès

28. Le renforcement des capacités accompli au titre du premier élément de programme donnera à l'OCE les moyens d'être proactive plutôt que se limiter à une simple amélioration de la coopération entre les Etats membres. Cet élément ouvrira également au Secrétariat de l'OCE des possibilités de dialogue et de coopération avec des pays non membres, des institutions régionales et des organisations internationales. S'agissant de l'appui à l'efficacité des échanges commerciaux, une base d'appui pour la démonstration et l'exécution sera établie en vue d'améliorer les systèmes des douanes et des transports. Cette mesure répondra à la demande des Etats membres désireux d'harmoniser ces systèmes et d'encourager la coopération dans cette région.

#### Association sud-asiatique de coopération régionale pour le commerce et l'équité

##### Objectifs et stratégie d'exécution

29. Ce programme cherche à mettre au point des possibilités d'action pour maximiser les bénéfices commerciaux au profit des pauvres des pays de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) alors que ces pays élargissent leurs échanges commerciaux régionaux et passent du régime préférentiel d'échange de l'ASACR à l'Accord de libre-échange d'Asie du Sud-Est. La stratégie du programme est conçue pour apporter au moyen de services consultatifs un appui substantiel au Secrétariat de l'ASACR sur les questions liées au commerce; mettre en place dans la région un réseau d'instituts de recherche et d'études politiques pour étudier les questions d'atténuation de la pauvreté, d'égalité des sexes et de potentiel commercial; et aider les

Gouvernement de l'ASACR à tirer des enseignements des accords de coopération économique d'autres régions, y compris l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine et les Caraïbes, au moyen de voyages d'études, de services consultatifs, et d'autres mécanismes de CTPD. Les activités du programme feront également appel au secteur privé et d'autres partenaires non gouvernementaux de la région.

#### Résultats escomptés et critères de succès

30. Le programme mettra en place le dispositif de base à partir duquel la coopération commerciale et régionale pourra servir de modalité de lutte contre la pauvreté et de création de revenus pour les groupes économiquement faibles de ces pays. En contribuant au renforcement de la coopération économique il contribuera aussi à l'instauration d'une plus grande stabilité et renforcera la sécurité. Le succès se mesurera entre autres, à l'application du régime préférentiel d'échanges de l'ASACR assorti de critères précis d'atténuation de la pauvreté dans les arrangements commerciaux.

#### Programme relatif à la mise en valeur du fleuve Tumen

##### Objectifs et stratégie d'exécution

31. Le programme relatif à la mise en valeur du fleuve Tumen encourage la collaboration entre la Chine, la République démocratique populaire de Corée, la Fédération de Russie, la Mongolie et la République de Corée. C'est le seul mécanisme permanent comprenant une Commission et un Comité avec un Secrétariat à Beijing qui favorise un débat sur le développement entre ces pays en vue d'élever le niveau de vie des populations résidentes. Ce programme auquel les pays participants accordent un rang élevé de priorité se concentrera sur la promotion de l'investissement, l'harmonisation des régimes commerciaux, la réduction des droits de douane et autres obstacles au passage des frontières, les échanges d'informations, tous ces objectifs étant axés sur l'intérêt à long terme des populations. Ce programme a déjà réussi à créer en République populaire démocratique de Corée la zone de libre-échange et d'investissement de Ranjin-Sonbong et contribue à appuyer d'autres cadres de promotion de l'investissement. Il encourage l'harmonisation des régimes commerciaux et réduit les obstacles au trafic frontalier et à l'immigration, facilite les échanges d'informations sur le commerce et les possibilités d'investissement tout en assurant une formation sur le développement du commerce et de l'investissement et la mobilisation des ressources. Sous les auspices du Programme, les pays participants ont signé un mémorandum d'accord relatif à l'environnement.

#### Résultats escomptés et critères de succès

32. Dans sa nouvelle phase, le programme relatif à la mise en valeur du fleuve Tumen contribuera à la création et à l'appui d'organes nationaux de coordination dans chacun des Etats participants. Il continuera d'appuyer la promotion de l'investissement, de faciliter l'expansion de l'infrastructure, d'encourager le commerce et d'identifier de nouveaux domaines de gestion de l'environnement qui seront appuyés par le Fonds mondial pour l'environnement (FEM). Le succès

sera mesuré au nombre d'emplois supplémentaires et au degré d'amélioration des moyens de subsistance dus aux nouveaux investissements, à l'accroissement des échanges commerciaux et au développement de l'infrastructure ainsi qu'aux mécanismes de coopération créés et renforcés pour assurer la stabilité et promouvoir un développement pacifique et productif entre les Etats membres.

#### Programme sous-régional pour le Pacifique Sud

##### Objectifs et stratégie d'exécution

33. Compte tenu des enseignements tirés des programmes des quatrième et cinquième cycles, qui ont mis en évidence la nécessité d'une plus grande convergence des efforts au niveau sous-régional, le présent programme se concentre sur quatre principaux domaines thématiques du programme: a) mise en valeur des ressources humaines moyennant un appui à l'éducation de base, à la formation professionnelle et à l'alphabétisation fonctionnelle, une attention spéciale étant accordée aux besoins des pays insulaires; b) environnement et ressources naturelles, domaine qui comportera un appui au tourisme, à la sylviculture, aux pêcheries, à l'agriculture et à la gestion des opérations en cas de catastrophe; c) développement du secteur privé avec l'appui à l'élaboration de législation et de principes d'action, le développement de marchés, de partenariats entre le secteur privé et les Gouvernements et l'accès aux ressources économiques; et d) gestion du développement en fournissant un appui à la mise au point de politiques de l'emploi, à la mise en oeuvre de stratégies de l'emploi et de systèmes budgétaires, ainsi qu'au contrôle des ressources nationales et internationales. Ces quatre éléments se rattachent au thème de base relatif à la création d'emplois et de modes de subsistance durables.

##### Résultats escomptés et critères de succès

34. Dans son ensemble le programme sous-régional aidera les pays insulaires du Pacifique Sud à poursuivre leurs objectifs nationaux consistant à développer leurs secteurs privés et à renforcer le partenariat entre leurs secteurs privés et leurs Gouvernements; assurera le suivi des engagements du Sommet mondial pour le développement social en ce qui concerne la création d'emplois, et le coordonnera avec l'élément de création de modes de subsistance durables du programme mondial du PNUD pour la lutte contre la pauvreté. La phase d'assistance préparatoire qui vient de commencer examinera et déterminera les corrélations possibles entre les programmes de pays et les programmes sous-régionaux, les corrélations entre les quatre sous-programmes, les mécanismes de diffusion de données d'expérience et d'enseignements reconnus, ainsi que les répercussions attendues, à l'aide de repères pour chacun des quatre sous-programmes, et l'utilisation de repères communs pour le programme sous-régional.

#### Programme Asie-Pacifique d'information sur le développement

##### Objectifs et stratégie d'exécution

35. Le programme a trois objectifs principaux: a) exploiter les technologies d'information et de communication pour la constitution de réseaux et faciliter le développement dans les pays bénéficiant du programme; b) appuyer les initiatives présentes et futures de la région dans ce domaine, y compris le Programme de constitution de réseaux pour le développement durable (PNUD); et c) mettre au point une méthodologie d'application des normes Internet afin d'améliorer la gestion de l'information et les communications, aux fins de diffusion auprès des 24 pays du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP) bénéficiant du programme. Le PNUD présente un avantage unique dans ce domaine du fait de l'importance de sa présence locale dans la région, de son rôle en tant que dispensateur digne de confiance et objectif d'information et de services consultatifs, et de coordonnateur des programmes du système des Nations Unies, du fait aussi de ses contacts étendus avec les entités gouvernementales et non gouvernementales, et de sa réserve croissante de compétences techniques dans les bureaux de pays. La réalisation durable des objectifs sera consolidée par la formation de personnel local chargé des technologies d'information et de communication et par la viabilité commerciale des services fournis.

#### Résultats escomptés et critères de succès

36. Des services d'information et de communication sur le développement seront fournis à tous les Gouvernements ainsi qu'à d'autres associés au développement résidant dans la région, qui ont demandé un appui, de manière à ce que l'assistance au programme soit solidement fondée sur la participation nationale et régionale. Le programme Asie-Pacifique d'information sur le développement offrira à un grand nombre de personnes un plus large accès à l'information et aux données relatives au développement humain durable en reliant les Gouvernements des pays bénéficiaires du programme et les associés au développement à l'infrastructure électronique mondiale, ouvrant ainsi l'accès à un vaste choix d'informations sur le développement, ce qui leur permettra de communiquer facilement avec toutes les parties du monde. A la pointe de la révolution du savoir dans la région, le programme contribuera directement aux objectifs du développement humain durable qui concernent l'éducation, la santé et les modes de subsistance, tout en contribuant directement au progrès de la démocratie et de la gestion des affaires publiques à l'échelon local. Son succès se mesurera au nombre de personnes qui auront accès aux nouvelles sources d'information et de connaissances en conséquence directe du programme, et aux avantages tangibles qui découlent de cet accès.

#### Conduite des affaires publiques en faveur d'une croissance soutenue et équitable

##### Objectifs et stratégie d'exécution

37. L'objectif est de faciliter et d'influencer les actions nationales en matière de gestion des affaires publiques par l'étude concertée de questions clé et la création de mécanismes permettant de recueillir et de partager des enseignements. L'exécution portera essentiellement sur deux domaines d'intervention: a) la diffusion d'informations concernant la meilleure manière

de réformer les Gouvernements dans toute la région, la création d'un réseau de parlementaires, l'étude de solutions et d'approches des questions de corruption, et l'élaboration d'un arrangement plus efficace visant l'application à une saine gestion des affaires publiques de valeurs définies sur le plan régional; et b) introduction de nouvelles conceptions sur la manière dont les principaux éléments du développement humain durable peuvent s'intégrer dans les domaines de la gestion des affaires publiques et interagir avec eux et comment les activités pourront être menées en collaboration avec les programmes régionaux en ce qui concerne le VIH/Sida, la sexospécificité et la pauvreté. L'utilisation des capacités nationales que détiennent les pouvoirs publics, les universités, la société civile et le secteur privé pour entreprendre des essais pilotes, organiser des ateliers, constituer des réseaux électroniques, identifier et analyser certaines pratiques actuelles et fournir des directives concernant les plans de travail du programme sera un atout pour l'exécution.

#### Résultats escomptés et critères de succès

38. Les travaux exécutés au niveau multinational devraient aboutir à une nouvelle manière de concevoir la saine gestion des affaires publiques et son interdépendance avec l'élimination de la pauvreté et la croissance économique, en vue de réaliser les objectifs nationaux du développement humain durable. C'est dans la mesure où les orientations auront changé, où les décisions prises au niveau parlementaire seront plus avisées, où de meilleures pratiques seront appliquées au niveau national et où de nouvelles informations sur la gestion des affaires publiques et le développement seront utilisées dans les politiques nationales de développement humain que l'on appréciera le succès du programme.

### III. ARRANGEMENTS DE GESTION, CONTRÔLE ET ÉVALUATION

39. Les résultats du programme seront évalués et contrôlés d'abord à l'examen du plan de travail du programme. Le plan de travail de chaque programme régional comprendra un ensemble d'indicateurs pratiques des résultats, mis au point par l'équipe de formulation du programme. Le représentant résident responsable de projets établira alors un calendrier pour les examens périodiques de ce plan, y compris lors des examens tripartites. Le représentant résident responsable de projets veillera à ce que les objectifs du programme soient réalisés dans les délais impartis et les limites du budget établi.

40. Les répercussions du programme seront en grande partie mesurées et contrôlées par la collecte de données fondamentales et d'après les réponses fournies à une enquête. Les programmes régionaux doivent le cas échéant prévoir la nécessité d'enquêtes de base ainsi que les budgets correspondants. Pour analyser les répercussions, les changements intervenus au fil du temps dans les données de base seront consignés par le programme régional approprié dans son rapport intérimaire semestriel au représentant résident responsable de projets et au Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP). De même, les participants feront périodiquement des comptes rendus sur les avantages du programme, dont il sera fait mention au cours de consultations officieuses et officielles avec les intéressés.

41. Le représentant résident responsable de projets fera en sorte que chaque coordonnateur de programme mette en place pour chaque programme régional un système de contrôle électronique et utilise à cet effet un modèle de présentation de rapport élaboré avec son concours et en consultation avec le BRAP dans le cadre de son réseau Internet. Chaque programme régional aura une stratégie efficace de partage de l'information et de données d'expérience. Les coordonnateurs de programmes auront la responsabilité de créer et d'exploiter ce système.

42. Au niveau national, un dispositif approprié sera mis en place pour obtenir des commentaires de tous les associés présents dans le pays, sur les résultats du programme et ses répercussions. Il pourrait en résulter la création d'un mécanisme de consultations extérieur au pays qui entrerait dans le processus de formulation du CCR. Chaque représentant résident participant prendra l'initiative de l'opération.

43. Chaque programme régional fera l'objet d'un examen tripartite annuel sur la base d'un calendrier convenu entre les parties intéressées. L'examen annuel sera présidé par le Gouvernement d'accueil, ou co-présidé par le Gouvernement d'accueil et le représentant résident responsable des projets. Les rapports intermédiaires semestriels, le budget et le plan de travail de la période précédente seront examinés en détail et leur résultats seront mesurés à l'aide des indicateurs de résultats établis. On examinera et approuvera en même temps le plan de travail et le budget de la période suivante.

44. Le premier CCR sera soumis à un examen triennal qui aura lieu la troisième année des opérations (c'est-à-dire en 1999). Tous les programmes régionaux seront évalués lorsqu'ils seront achevés. Les questions à analyser et le calendrier seront déterminés par le Comité de surveillance de la gestion des programmes, en consultation avec le BRAP et le Bureau des évaluations. Certains programmes seront en outre l'objet d'évaluations à postériori qui serviront à mesurer les effets à long terme de l'appui du PNUD.

45. L'examen triennal par exemple servira à établir le bien fondé du CCR et selon les cas, à approuver les priorités et stratégies ou à recommander un ajustement. Le mécanisme de contrôle décrit ci-dessus produira les rapports et analyses nécessaires qui seront présentés au Comité de surveillance de la gestion des programmes et serviront à l'examen triennal de 1999.

#### IV. MESURES QUE POURRAIT PRENDRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

46. Le Conseil d'administration voudra peut-être:

Approuver la stratégie d'exécution du premier cadre de coopération régional (1997-2001) telle que décrite dans le document publié sous la cote DP/1998/8.

Annexe

TABLEAU DES OBJECTIFS DE MOBILISATION ET D'ALLOCATION DE RESSOURCES  
 POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE (1997-2001)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Cadre de coopération régionale Domaines d'activités	Allocation des ressources	
	Ressources de base	Autres ressources
1. Développement humain et équité	31 125	1 954 (Donateurs bilatéraux)
2. Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	16 574	6 592 [FEM[\$700]; Donateurs bilatéraux[\$5892]
3. Cadres économiques favorables et programme d'action	36 401	1 900 (Donateurs bilatéraux)
4. Divers	9 316	
5. TOTAL	93 416	10 446

Abréviation: FEM = Fonds pour l'environnement mondial